

## INTRODUCTION

### PRÉAMBULE

Le métier de la tapisserie d'ameublement en décor évolue pour répondre à de nouvelles réalisations. Elles dépendent des recherches dans le domaine de l'architecture intérieure, des rapports repensés entre les décors drapés et les mobiliers, des évolutions technologiques, physiques et esthétiques des étoffes (densité, élasticité, textures, matières...) et de leur mise en œuvre.

Parallèlement, la tapisserie d'ameublement en décor traditionnelle répond à des demandes de rénovation, de réalisation de décors classiques et contribue à pérenniser un capital de savoir-faire professionnels.

Premier niveau de qualification, le certificat d'aptitude professionnelle de Tapisserie d'ameublement en décor est orienté vers l'acquisition des repères fondamentaux (connaissances stylistiques, artistiques et techniques). La mise en œuvre des étoffes procure une sensibilité tactile, une dextérité manuelle. Cette complémentarité entre les connaissances et les pratiques affinent l'initiative professionnelle et conduit progressivement aux meilleurs choix.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle saura appréhender ainsi, dans les meilleures conditions, les concepts esthétiques contemporains et les procédés de fabrication adaptés impliquant selon les cas des techniques complexes de construction.

Ces concepts et procédés seront abordés, soit au long d'une carrière professionnelle, soit durant une formation conduisant au niveau IV ( baccalauréat professionnel des métiers d'art option Tapisserie d'ameublement, brevet professionnel ameublement tapisserie décoration, brevet technique des métiers option tapisserie) et au niveau III (diplôme des métiers d'art de l'Habitat, option Tapisserie d'ameublement).

### CLASSIFICATION DU DIPLÔME ET NIVEAU DE QUALIFICATION

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

### CONTEXTE PROFESSIONNEL

#### 1- Types d'entreprises :

Artisanales, petites et moyennes.

#### 2- Domaine d'intervention :

Le titulaire du CAP Tapisserie d'ameublement en décor intervient dans le cadre de l'aménagement intérieur. Il réalise des rideaux, des draperies, des stores, des jetés de lit..., et assure la mise en œuvre des étoffes. Il est concerné par la remise en état des décors drapés et tendus. Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut être amené à réaliser sur site des relevés et à entreprendre la pose des ouvrages.

En fabrication, il opère suivant un processus unitaire ou de petite série.

#### 3- Place dans l'organisation :

Dans son domaine d'intervention, le titulaire du CAP Tapisserie d'ameublement en décor est amené à assurer seul les tâches successives conduisant à la réalisation d'un ouvrage prédéfini esthétiquement et techniquement. Il peut être conduit à participer à des travaux plus complexes (rénovation de décors anciens, ouvrages précieux...) sous le contrôle d'un personnel confirmé ou celui de sa hiérarchie.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT EN DÉCOR

### 1- Les tâches professionnelles

La réalisation des tâches professionnelles est associée à une réflexion constante, de nature historique, fonctionnelle et esthétique. Cette réflexion conduit à des choix déterminants pour la réalisation d'un produit de qualité.

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrage, le titulaire du CAP Tapisserie d'ameublement en décor devra être capable d'assurer les tâches suivantes :

- Déterminer les matériaux et outillages nécessaires en fonction de la fiche technique du produit
- Préparer les différents espaces de travail et les matériels
- Préparer, tracer, couper les étoffes et matières premières
- Réaliser l'ouvrage et vérifier ses mesures

### 2- Les ouvrages

Dans le contexte des fabrications en entreprise, les ouvrages pouvant être particulièrement confiés au titulaire d'un CAP Tapisserie d'ameublement en décor sont les suivants :

- **Fenêtre**  
rideaux simples, doublés et contre doublés, sous-rideaux, voilages droits, vitrages  
bandeaux, lambrequins, cantonnières  
embrasses façonnées : réalisation simple
- **Draperie**  
avec dessin, développement, coupe et réalisation  
chute à queue d'écharpe (plis parallèles), chute simple (convexe – concave)  
chute double et à godet  
plis ou godets simples et doubles  
feston régulier (plein ou creux)
- **Stores d'intérieurs**  
bateau, marquise
- **Lit**  
dessus de lit, jetés de lit, traversins, housses d'oreiller, parementages
- **Siège**  
coussins à plate bande, passepoils, marteau droit, taquet droit  
housse simple
- **Table**  
tapis de table, jeté de table
- **Pose de passementerie et finitions**  
galon, lézarde, biais, câblé, frange, passepoil  
volants (plat, froncé et plissé)
- **Travaux de coupe** sur tous supports  
relevé de mesures, plan de coupe, coupe pour les tissus unis, à rayures et motifs avec raccords
- **Couture machine**  
point droit, zig zag et surfilage
- **Couture main et repassage**  
Il est pratiqué à tous les niveaux de fabrication ainsi que la mise en œuvre des points spécifiques de couture main, nécessaires à la confection des ouvrages.

Dans les centres de formation, ces différents ouvrages forment une base d'exercices de référence .